

8 Société et Culture

Éducation religieuse des enfants

Ils sont libres de choisir leur religion

Prissilla MOUSSAVOU MOUITY

Libreville/Gabon

L'éducation des enfants est en général le plus important des devoirs des parents. Cela l'est autant sur le plan spirituel que religieux. C'est une des valeurs sur lesquelles reposerait la qualité de la structure familiale. Cela nous amène à poser ces questions : les enfants doivent-ils nécessairement épouser la religion de leurs parents ? Leur éducation religieuse incombe-t-elle à un ou aux deux parents ?

QUE l'on soit croyant ou pas, la question de l'éducation des enfants fait partie

des devoirs prioritaires des parents. Des enfants très bien éduqués, dit-on, sont des valeurs sûres pour leurs parents. C'est par l'éducation que les enfants acquièrent non seulement des connaissances, mais aussi des valeurs et des principes.

L'éducation a également son importance dans le contexte religieux. Il est d'ailleurs presque difficile de dissocier l'éducation religieuse et l'éducation prise au sens générique du terme, en ce sens que sur le plan religieux, elle prend en compte toutes les dimensions de la vie.

Et comme généralement, le père et la mère sont tous les deux responsables des valeurs à inculquer à leurs



Photo : Prissilla Moussavou Mouity

L'éducation religieuse revient à donner des rudiments de la foi et de la parole de Dieu aux enfants.

enfants, il est clair que l'éducation religieuse des enfants relève des deux parties. Autrement dit, la mère, bien qu'occupant une position privilégiée dans l'éducation des enfants en général, n'a pas le monopole de leur éduca-

tion religieuse, comme certains le pensent.

C'est d'ailleurs l'avis des hommes et femmes de Dieu sur la question. « La mère, généralement, est derrière la gestion de la maison et des enfants. Ce qui, parfois, laisse croire

qu'elle serait aussi responsable de leur éducation religieuse. Celle-ci, qui revient à donner les rudiments de la foi et de la parole de Dieu aux enfants, peut concerner à la fois la mère tout comme le père. Ensemble, les parents peuvent réunir les enfants pour la prière ou pour discuter des questions religieuses. Quant au choix de leur religion, en tant que femme de Dieu, j'estime que, jusqu'à un certain âge, les parents ont le droit et le devoir de communiquer ce qu'ils ont à leur enfant. En clair, la religion des parents doit lui être "imposée", jusqu'à ce qu'il s'engage personnellement avec Dieu. C'est à ce moment qu'il aura le choix de ce qui est bon ou pas pour lui dans sa

relation personnelle avec Dieu. Il pourra, dès lors, prendre son envol et décider quelle religion suivre», fait savoir Livane Ngoua, docteur de la parole de Dieu au Centre missionnaire les conquérants.

L'éducation des enfants, quel que soit l'angle sous lequel elle est abordée, est une tâche stricte pour les parents. Généralement, peut-être par abus de langage, on entend dire qu'elle détermine l'avenir de ces derniers. Les parents doivent donc veiller aux valeurs qu'ils véhiculent et communiquent à leurs enfants. Quitte à ces derniers de s'en approprier ou de s'en détourner.

Le divorce n'est pas un péché

P.M.M

Libreville/Gabon

Le divorce, qui s'oppose au mariage, touche de plus en plus de familles. Que ce soit au sein des couples religieux ou non, il est l'une des causes de l'éclatement de la cellule familiale. Comment est-il alors perçu par les religieux ?

LE mariage est une institution divine. "Personne ne sépare ce que Dieu a uni", "L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme". Autant d'adages qui font l'apologie du mariage. Ce qui laisse comprendre d'emblée que le

divorce, à l'opposé, est insoutenable chez les religieux.

En effet, lors de la célébration d'un mariage religieux, les époux se promettent solennellement devant Dieu et devant les Hommes de s'aimer leur vie entière. C'est donc une promesse, un engagement sentencieux. Aujourd'hui, plusieurs raisons font que les clauses de cet engagement ne soient plus respectées. Il peut arriver que l'amour s'effrite au fil du temps, que la vie de couple batte de l'aile, ou que les époux constatent qu'ils ne sont pas faits l'un pour l'autre et envisagent la séparation.

Des situations fréquentes chez les profanes, mais

bien plus complexes chez les religieux, chrétiens ou musulmans, où le mariage prend des allures d'un contrat juridique, voire d'un lien sacré entre les époux.

Par ailleurs, même s'il est dit que "Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer", l'église accepte, malgré tout, qu'un couple religieux soit amené à divorcer. Le divorce n'est pas pour autant un motif d'exclusion d'un fidèle de l'environnement religieux.

Dire également que le divorce est admis par les religieux serait un abus. Dieu est contre le divorce. Par contre, plusieurs situations aujourd'hui font que les congrégations religieuses



Photo : DR

Livane Ngoua, docteur de la parole: "En s'appuyant sur les saintes écritures, (...) Dieu hait le divorce, mais il le permet dans les cas de violence, d'adultère, etc."

le valident. Pour être plus précis, chez les Chrétiens, en s'appuyant sur le livre de Malachie, le divorce pourrait être admis. Ce que nous confirme Livane Ngoua, docteur de la parole dans

une église de Libreville. «En paraphrasant le livre de Malachie 2, au verset 16, Dieu dit qu'il hait la répudiation et nous recommande à ne pas être infidèle. Ce verset nous permet d'affirmer, sans se tromper, que Dieu hait le

divorce. Cependant, il le permet dans certains cas. L'adultère, la dureté, la violence, le refus d'un des conjoints à accepter la religion de l'autre sont, entre autres, les raisons qui amènent l'église à admettre le divorce», précise-elle.

Cependant, étant donné qu'aucune difficulté n'est insurmontable, et que le divorce peut être évité chez les couples chrétiens, certaines églises, sous l'impulsion des pasteurs, proposent de pistes de réflexion.

Ainsi, dans la plupart des cellules chrétiennes, des structures ont été mises en place pour le suivi des mariés, afin de sauver les couples au bord du divorce.

Trois questions au vicaire épiscopal de l'archidiocèse de Libreville et curé de la paroisse Saint-Christophe d'Okala...

... Mgr Patrick Nguema Edou : " Un des grands défis de la famille réside dans la tentative de sa privatisation "

Propos recueillis par Véronique NIANGUI

Libreville/Gabon

•L'Union : Monseigneur, après l'ouverture du Jubilé de la Miséricorde par le Saint-Père, le 8 décembre dernier, quelle place l'Eglise catholique réserve-t-elle à la famille tout au long de cette année Sainte ?

-Mgr Patrick Nguema Edou : la famille est l'Église domestique, le lieu de la première transmission de la foi, des valeurs humaines et chrétiennes. L'année de la Miséricorde, pour la famille, se doit d'être une occasion privilégiée de se renouveler. La miséricorde est un des piliers les plus importants qui soutient la vie de la famille, notamment par le témoignage du pardon, de la réconciliation et même de l'audace de reconnaître l'autre comme meilleur que moi.

•Qu'est-ce que la Miséricorde ? -Le mot vient du latin misereor (« j'ai pitié ») et cor (« cœur »). On la compare souvent à la compassion, dont le sens latin est semblable: cum patior (« je souffre

avec »). Même si l'on attribue avant tout la miséricorde à Dieu, le pape en fait une définition très incarnée, « une réalité concrète à travers laquelle il révèle son amour comme celui d'un père et d'une mère, qui se laissent émuvoir au plus profond d'eux-mêmes par leur fils ». Le Pape va jusqu'à parler d'un amour « viscéral », qui vient du cœur comme « un sentiment profond, naturel, fait de tendresse et de compassion, d'indulgence et de pardon ».

•Que doivent alors faire les familles gabonaises, confrontées aux défis d'une société en mutation?

-Pour répondre à votre question profonde, je vais nous nourrir de certains extraits des textes du dernier Synode sur la famille, sur les défis. Un des grands défis de la famille consiste dans la tentative de sa privatisation. Le risque existe d'oublier que la famille est la "cellule fondamentale de la société, le lieu où l'on apprend à vivre ensemble dans la différence". L'autre défi est la difficulté de relation et de communication en fa-



Photo : DR

Mgr Patrick Nguema Edou, vicaire épiscopal de l'archidiocèse de Libreville, lors d'une rencontre avec le Saint-Père, le pape François.

mille, comme l'un des principaux points cruciaux. Elle met en relief l'insuffisance et même l'incapacité de construire des relations familiales, à cause d'une déferlante de tensions et de conflits entre les conjoints, dus au manque de confiance réciproque et d'intimité, à la domination

d'un conjoint sur l'autre, mais aussi aux conflits générationnels entre parents et enfants. Comme troisième défi : la violence psychologique, physique et sexuelle. De même que les abus commis en famille, surtout au détriment des femmes et des enfants. Un phénomène hélas non

occasionnel, ni sporadique. Le manque de considération pour les enfants se joint à l'abandon des enfants et à l'absence, continuellement, du sens d'une parentalité responsable, qui refuse non seulement de s'occuper, mais même d'éduquer les enfants, abandonnés à eux-mêmes.

Face à la situation de notre société gabonaise et aux crises de mutation qui l'accompagnent, nous devons, pour aborder les défis du temps présent, tenter tout d'abord de revenir à des questions simples : que signifie pour nous la famille ? Quel est son être profond et quelle est sa vocation ? Vous savez, quand des contre-valeurs deviennent valeurs et sont montrées par des personnes censées être modèles, alors tout va dans tous les sens...

**Prochainement
Le bwiti
est-il une
religion ?**